

# *l'écho tuguenerot*

BULLETIN MUNICIPAL



DECEMBRE 2024

*Agir ensemble pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire*

*Photographie de couverture : route de Ternuay enneigée  
Crédit photo : Vincent Picard*



## Le mot du Maire

*Chers tugnerotes et tugnerots,*

*Comme nous en avons maintenant l'habitude, vous trouverez dans cette nouvelle édition de notre bulletin municipal une rétrospective des actions et projets menés depuis le début de notre mandat, ainsi que des informations sur la vie locale.*

*Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre participation. Grâce aux actions de plusieurs bénévoles, nous avons pu embellir encore un peu plus notre village, entretenir notre patrimoine local et proposer des animations pour l'ensemble de la population : restauration de la Vierge de Melay et de la Vierge du Chavany, création d'un nouveau terrain de pétanque, fleurissement de notre village, réalisation de sacs pour nos aînés, marche dans le cadre du festival des mille pas aux 1000 étangs, exposition d'arts, vide grenier, ...*

*L'année à venir s'annonce tout aussi dynamique. Nous poursuivrons nos efforts pour améliorer votre quotidien et faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. De nouveaux projets verront le jour, notamment la mise en service de la station de traitement eau potable.*

*Je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux. Que cette fin d'année soit empreinte de joie, de paix et d'harmonie pour vous et vos proches.*

*Je vous invite également à nous retrouver le samedi 11 janvier à partir de 17h00 à la salle des fêtes pour la désormais traditionnelle cérémonie des vœux.*

*Très cordialement,*



Le Maire,  
Philippe GROSJEAN

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>Bilan et projets</b>	<b>5</b>
1.1	L'aménagement du territoire	5
1.2	Le soutien et le développement de l'économie locale	7
1.3	La solidarité	8
1.4	La dynamique culturelle, sportive et festive	9
1.5	La transparence	10
<b>2</b>	<b>A la découverte de notre village</b>	<b>11</b>
2.1	Marcel Caritey, un homme d'engagement et de proximité	11
2.2	Libération de Ternuay à travers les yeux d'un enfant de sept ans	18
2.3	Mon parcours d'institutrice	19
2.4	Origine des patronymes de notre commune	21
2.5	Cherchez les différences	22
<b>3</b>	<b>Evènements</b>	<b>23</b>
<b>4</b>	<b>Un village où il fait bon vivre</b>	<b>26</b>
4.1	Permanences France Services	26
4.2	La mission locale	29
4.3	Un nouvel arrêt de bus réglementaire à Melay : sécurité pour les élèves	30
4.4	De nouveaux arbres fruitiers pour la commune !	31
4.5	Lutte contre le frelon asiatique	31
4.6	Crotte alors ! Le combat continue !	34
<b>5</b>	<b>Etat civil</b>	<b>35</b>
<b>6</b>	<b>A noter dans vos agendas...</b>	<b>35</b>

# 1. Bilan et projets

C'est désormais une rubrique bien connue de notre bulletin de fin d'année. Lors des élections municipales de 2020, notre profession de foi nous avait permis de vous présenter les différentes actions que nous souhaitions engager pour notre commune si nous étions élus.

Comme nous l'avons fait depuis, à chaque fin d'année, nous reprenons exactement les termes de notre projet et répertorions toutes les actions réalisées depuis le début de notre mandat.



## 1.1 L'aménagement du territoire

### Nos engagements

### Ce qui a été réalisé depuis 2020

<p>Mettre en place un audit patrimonial afin d'avoir une liste exhaustive de nos bâtiments publics et ouvrages d'art ainsi qu'une vision claire des risques et priorités (église de Ternuay, pont des Champs Fourguenons, ...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un audit énergétique complet pour l'ensemble des bâtiments publics,</li> <li>• Mise en place de régulations de chauffage automatiques pour les bâtiments de la Mairie et de l'Ecole,</li> <li>• Vente du bâtiment de l'ancienne poste désormais transformée en bien d'habitation,</li> <li>• Réalisation d'audits techniques de l'ensemble de nos ponts et ouvrages d'art,</li> <li>• Rénovation de la salle des fêtes, intérieur et extérieur,</li> <li>• Mise en conformité électrique et incendie de la salle de l'Ecole de Melay,</li> <li>• Aménagement de la place de l'église : mise en place d'un nouvel abribus et mise en herbe de l'ancien emplacement,</li> <li>• Rénovation de l'église : reprise des vitraux latéraux, dépose du bardage de la façade ouest, réfection de la toiture des deux bas-côtés, restauration du clocher, remplacement de l'horloge, restauration des vitraux de la porte principale</li> <li>• Rénovation de la toiture de la Mairie,</li> <li>• Rénovation de la toiture du presbytère</li> <li>• Rénovation du local technique (local Martin) avec mise en place d'une nouvelle porte de garage motorisée</li> <li>• Chiffrage de la rénovation du pont des champs fourguenons</li> </ul>
<p>Entretenir nos chemins forestiers et de randonnée communaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi régulier des chantiers forestiers et rénovation de nos chemins empierrés.</li> </ul>

Mettre en valeur le petit patrimoine (lavoirs, puits, croix, ...), notamment par le biais de chantiers participatifs intergénérationnels.

- Entretien des croix de notre commune, rénovation de la vierge du Chavany, rénovation de la vierge de Melay et entretien de la grotte du Chavany par de courageux bénévoles,
- Entretien régulier de l'ensemble de notre commune (fossés, revers d'eau, ...).
- Remplacement des barrières du site de La Montagne

Entretenir régulièrement notre réseau d'eau, nos routes, et nos espaces verts.

- Fin de l'indivision de la forêt du Frahier avec partage physique avec la commune de Faucogney-et-la-Mer (75% pour notre commune),
- Repiquage de près de 10 hectares de forêt dans le cadre du plan de relance de l'état suite au ravage du scolyte,
- Attribution du marché et lancement du chantier de la nouvelle station de traitement eau potable. Celle-ci verra le jour début 2025 et sera subventionnée à 70%,
- Remplacement de la conduite d'eau principale traversant la rivière, au niveau de l'ancienne poste, et remplacement de plusieurs vannes principales de sectionnement,
- Rénovation de plusieurs secteurs de la route de la Montagne, de Saint-Hilaire, de Melay, de Terre Neuve, des Champs Journet et de la rue de la Praz,
- Engazonnement du cimetière,
- Mise en place de bancs (place de l'église, La Montagne, rue du Chavany, cimetière).

#### ...et en 2025 ?

- Mise en service de la station de traitement eau potable d'ici la fin février,
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la rénovation du pont des Champs Fourguenons,
- Continuation de la rénovation de la salle des fêtes (petite salle),
- Mise en place de nouveaux bancs sur la commune, (secteurs de Melay et Saint Hilaire),
- Création de chemins de randonnées balisés,
- Mise en place de miroirs de sécurité au niveau de la sortie du cimetière, de la sortie de la rue de l'Ognon et de la sortie de la route de la Montagne,
- Création de nouveaux passages piétons rue du Tram.



## 1.2 Le soutien et le développement de l'économie locale

Nos engagements	Ce qui a été réalisé depuis 2020
Soutenir activement les activités existantes (commerces et entreprises locales).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préférence donnée aux entreprises ou artisans locaux pour nos travaux ou achats.</li> </ul>
Améliorer l'accessibilité digitale (accès internet haut débit et couverture réseau mobile),	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement de la fibre sur l'ensemble de la commune, (projet piloté par Haute-Saône numérique)</li> <li>• Mise en place d'un espace numérique en libre-service (local situé en Mairie, à proximité de l'agence postale communale),</li> <li>• Mise en place d'ateliers hebdomadaires d'accès au numérique,</li> <li>• Organisation d'une permanence en Mairie de la France Services de Haut du Them - Château Lambert.</li> </ul>
Rechercher activement des aides régionales, nationales ou européennes.	<p>Nous explorons systématiquement toutes les possibilités de subventions possibles avant de lancer un investissement. A titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention de subventions départementales annuelles pour nos voiries communales (~17%) et rurales (~45%),</li> <li>• Obtention de 70% de subventions (agence de l'eau et département) pour le dossier de la station de traitement d'eau,</li> <li>• Obtention de 80% de subventions (SIED, département et fond de concours CCME) pour la salle des fêtes,</li> <li>• Obtention de 40% de subventions (département) pour le chantier de rénovation de l'église,</li> <li>• Obtention de 80% de subventions (Etat) pour le plan de relance forestier.</li> </ul>
Promouvoir le village et favoriser l'accueil de toutes initiatives privées ou publiques créatrices d'emplois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première phase de viabilisation du lotissement terminée avec l'ouverture à la commercialisation de 12 parcelles d'environ 1000m<sup>2</sup> chacune,</li> <li>• Nouvelle citation de notre commune aux palmarès des maisons et villages fleuris et de la Route des Villages Fleuris (1<sup>ère</sup> dans sa catégorie),</li> <li>• Renouvellement du programme de stérilisation des chats errants.</li> </ul>
Maintenir le niveau de l'imposition locale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Aucune augmentation de la fiscalité communale depuis le début de notre mandat.</u></b></li> </ul>
Défendre activement nos intérêts et idées au niveau de l'intercommunalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de nouvelles conventions eau potable avec l'ensemble des communes clientes permettant un retour à l'équilibre du budget eau,</li> <li>• Représentation de notre commune dans les commissions eau, finances et urbanisme de la communauté de communes.</li> <li>• Obtention de nombreux fonds de concours de la CCME pour la rénovation du pont de Chevigney, de la salle des fêtes et de l'église.</li> </ul>



### ...Et en 2025

- Finalisation des travaux du plan de relance forestier,
- Continuation de l'effort d'investissement sur l'embellissement des espaces verts et de la voirie,
- ...

## 1.3 La solidarité

### Nos engagements

### Ce qui a été réalisé depuis 2020

<p>Agir en faveur de nos aînés et des personnes fragilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En proposant un programme régulier d'activités (événements intergénérationnels, ateliers avec les organismes de caisse de retraite, repas festifs, jeux de société...),</li> <li>• En développant une action ciblée auprès des personnes les plus isolées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du Conseil des Sages et du Conseil des Jeunes, avec implication de ceux-ci dans la vie municipale,</li> <li>• Instauration de contacts téléphoniques dédiés aux personnes les plus isolées,</li> <li>• Soutien financier aux associations locales,</li> <li>• Fabrication de cartes et menus de Noël par les enfants du périscolaire et les élèves de notre école,</li> <li>• Mise en place des ateliers « Bons Jours - Eureka » sur le thème de la mémoire ou du sommeil,</li> <li>• Organisation du repas de fin d'année des anciens le samedi 21 décembre avec distribution des colis de Noël à celles et ceux qui ne pourront y assister.</li> </ul>
<p>Soutenir l'école primaire, et plus généralement les familles en améliorant le service d'accueil périscolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du périscolaire du matin,</li> <li>• Investissement dans du matériel numérique à niveau ainsi que dans l'achat de livres,</li> <li>• Achat et mise en place de nouveaux équipements (lave-linge, bac de douche),</li> <li>• Distribution gratuite de la carte Avantage Jeunes,</li> <li>• Mise en place d'une messagerie instantanée avec l'équipe enseignante et participation aux conseils d'école.</li> <li>• Création d'un arrêt de bus à Melay</li> </ul>
<p>Continuer à perpétuer le devoir de mémoire et le respect de nos institutions militaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérennité des cérémonies commémoratives,</li> <li>• Soutien financier aux associations perpétuant le devoir de mémoire.</li> </ul>
<p>Développer des actions de formation : prévention routière, premiers secours, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de défibrillateurs (à l'intérieur de la salle des fêtes et sur le mur extérieur de l'Ecole de Melay),</li> <li>• Mise en place des ateliers Bons Jours,</li> <li>• Actions de prévention et de lutte contre le frelon asiatique.</li> </ul>

### ...Et en 2025

- Continuation d'actions de soutien aux associations locales et aide à la mise en place d'événements socio-culturels,
- Développement de liens intergénérationnels, notamment au travers des actions de fleurissement de notre village ou de création de chemins de randonnée,
- Maintien des cérémonies commémoratives et soutien aux associations perpétuant le devoir de mémoire,
- Mise en place de formation aux premiers secours,
- ...



## 1.4 La dynamique culturelle, sportive et festive

### Nos engagements

### Ce qui a été réalisé depuis 2020

Soutenir activement le tissu associatif : réfléchir à un projet de maison des associations, à une mise à disposition des salles communales, ...	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien financier ou organisationnel à plusieurs associations.</li></ul>
Etudier un plan de rénovation et de mise aux normes de la salle polyvalente.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rénovation de la salle des fêtes terminée.</li></ul>
Créer un espace de jeux en plein air dédié aux jeunes.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégration d'un secteur de jeux dans le projet de lotissement,</li><li>• Etude de création d'un espace multisport au centre du village.</li></ul>
Mettre en place un jumelage, soutenir les échanges scolaires.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier mis en pause en 2023 par manque d'intérêt.</li></ul>
Promouvoir et supporter l'organisation d'événements (feu de la St Jean, expositions d'artistes, marchés de Pays, ...).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Support au conseil des jeunes initiateur des opérations « nettoyons la nature » ou atelier de construction de cabanes à oiseaux,</li><li>• Aide à l'organisation de week-end sportif, de rallyes surprises, de vide greniers et de la marche nocturne du Téléthon.</li></ul>



### ...Et en 2025

- Continuation de notre engagement envers le tissu associatif : rencontres régulières et apport d'aides financières ou logistiques.
- Mise en place d'un calendrier de travail avec le conseil des Sages et le conseil de Jeunes afin de garantir plus d'interaction.

## 1.5 La transparence

<i>Nos engagements</i>	<i>Ce qui a été réalisé</i>
Être à l'écoute de nos concitoyens et communiquer en temps réel sur les décisions prises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions d'information publique (la dernière ayant eu lieu le 13 septembre),</li> <li>• Intégration du conseil des sages et du conseil des jeunes dans les activités municipales,</li> <li>• Permanences en mairie,</li> <li>• Disponibilité téléphonique pour les urgences,</li> <li>• Informations en temps réel sur Panneau Pocket,</li> <li>• Animation d'une page Facebook : « Agir ensemble pour Ternuay Melay et St Hilaire ».</li> </ul>
Créer un conseil municipal des « jeunes » ainsi qu'un conseil des « sages ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils en place depuis 2022 avec déjà plusieurs réalisations.</li> </ul>
Publier un bulletin municipal d'information périodique.	Deux publications annuelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une publication avant l'été avec la présentation du budget</li> <li>• Une publication avant les fêtes de fin d'année avec le statut des projets réalisés</li> </ul>
Maintenir des heures de permanences régulières.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du nombre d'heures de permanence du secrétariat,</li> <li>• Accueil par les élus sur demande.</li> </ul>
Sécuriser le statut de nos employés communaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien de nos employés actuels,</li> <li>• Emploi d'un nouvel agent technique (Jérôme Morel) en CDD à temps complet depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023</li> </ul>
Organiser des réunions d'information publiques ouvertes aux habitants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cérémonie des vœux du maire,</li> <li>• Réunions d'information publiques.</li> </ul>
Créer un site internet dédié à la promotion de notre village et à ses activités sociales et culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première version du site web mis en ligne en 2024 et en mise à jour continue</li> </ul>
Aller régulièrement à la rencontre des habitants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence régulière des élus sur le terrain.</li> </ul>



### ...Et en 2025

On continue sur ce rythme !

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute question.

**A noter la cérémonie des vœux 2024 du Maire le samedi 11 janvier à 17h00 à la salle des fêtes.**

## 2 A la découverte de notre village

### 2.1 Marcel Caritey, un homme d'engagement et de proximité

Le 11 novembre, une rue de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire jouxtant son ancienne demeure a été baptisée au nom de l'ancien maire Marcel Caritey dit Cécel. Mais qui était-il ?

Nous remercions Christian et Denis Caritey, ses enfants, Roland Garnier et Jacques Lalloz, deux de ses conseillers municipaux qui nous permettent de retracer sa vie.



### Naissance et jeunesse

Marcel Caritey, dit Cécel, naît le 26 octobre 1919 à Ternuay, troisième d'une fratrie de six enfants. Ses parents Henri Caritey, agriculteur et menuisier, et Marthe Pernot vivent modestement « au bas du village » dans la maison située actuellement au numéro 30 de la rue du Tram, non loin de l'Ognon. La famille possède peu de bétail, seulement quatre à cinq vaches. Lorsqu' une envie de truites se fait sentir pour midi, Marthe envoie ses enfants chercher les poissons qu'ils pêchent à la main dans la rivière. Tout le monde braconne à l'époque !

Ayant obtenu son certificat d'études, Marcel entre dans la vie active ; à l'aide de ses deux bœufs, il débarde du bois.



## Seconde guerre mondiale et résistance



À l'aube de ses vingt ans, alors que Cécé traverse « la passerelle de Gustave », un râteau sur l'épaule, il comprend en entendant le tocsin de l'église, ce 3 septembre 1939, que sa jeunesse heureuse est terminée ; la France s'engage dans la seconde guerre mondiale. Marcel est envoyé dans les Alpes, à Monestier-de-Clermont, pour suivre une formation militaire. Après l'armistice de 1940, il reprend son activité forestière. Puis il intègre les forces françaises de l'intérieur (FFI), mais ne fait jamais partie du maquis de Ternuay. Il devient agent de liaison entre différents maquis des Vosges et des Vosges Saônoises, transportant à pied des documents et de l'argent pour les résistants. Il garde toujours dans son cœur les habitants des hameaux isolés qui lui offrent le gîte et le couvert en ces temps troublés. Tellement épuisé par les longues marches, il se repose parfois deux jours avant de reprendre son périple. Il se réfugie souvent aussi à la Noue du Glaie, entre les roches.

Ses activités de résistant prennent fin en septembre 1944, lors de la libération du village par les Américains.

### Soldat marqué par l'histoire

C'est alors que certains soldats français, parmi lesquels les Tugnerots Cécé, Hubert

Lassus, Gustave Thomas et Jean Pernot dit Nono, rejoignent les forces alliées, notamment les Américains, pour prolonger le combat en Allemagne. Le char « Iguane 2 » accueille cinq personnes, dont le pilote Cécé et ses camarades haut-saônois, liés à jamais par une amitié indéfectible.

Ils participent à la libération de l'Alsace et notamment à celle du camp d'extermination du Struthof. Cécé est horrifié en constatant que certains abat-jours sont recouverts de peau humaine.



Les conditions de vie des jeunes soldats sont extrêmement difficiles ; chaque nuit, ils quittent leur char pour dormir à la belle étoile, souvent à même le sol, avec pour seule protection une couverture. Au petit matin, il n'est pas rare qu'ils se réveillent recouverts de neige.

Cécé reste toujours discret sur cette période difficile, mais aime parfois alléger l'atmosphère en racontant quelques souvenirs plus drôles, notamment lorsqu'il s'amuse à faire des dérapages aux commandes d'Iguane 2 lors d'un défilé après la guerre. Cela lui vaut de « juste se faire remonter les bretelles ».

## Vies familiale, professionnelle et premiers engagements municipaux

Fin 1945, il franchit à nouveau le Rhin et rentre à la ferme familiale à la fin de la guerre. Il reprend alors ses activités de débardeur, mais les conditions ne **sont** plus les mêmes.

C'est lors du mariage de son compagnon de guerre Jean Pernot, en 1946, qu'il noue des liens plus étroits avec celle qui va devenir sa femme, la Tugnerote « du haut du village », Odette Bohème, cuisinière pour l'occasion. Jean Pernot joue les entremetteurs en lui suggérant de s'intéresser à elle, lui disant qu'elle peut bien lui correspondre.

Ils commencent ensuite à se voir régulièrement, mais avec une certaine discrétion, notamment pour ne pas éveiller les soupçons d'Édouard, le père d'Odette. René Bohème, l'oncle de la jeune fille, les aide même à couvrir leurs rendez-vous au Chavany en disant qu'elle passe simplement chez lui avant de remonter le village. Ils se marient finalement un plus tard.

Cette même année, en 1947, Paul Pernot, alors maire du village, souhaite nommer Cécél, son neveu, comme successeur. Il pense que son mariage avec une fille du haut du village favorise l'entente des concitoyens. Cependant, le jeune marié refuse le poste, ne se sentant pas prêt, préférant laisser Julia Georges, une femme influente du village, épouse du patron du tissage, devenir première édile. Il accepte néanmoins d'être premier adjoint, rôle qu'il occupe jusqu'en 1962.

Le jeune couple vit quelques années chez les parents de Cécél, où, en 1949, naît leur premier enfant, Christian.



Ensuite, ils déménagent dans l'ancienne cure, à deux pas des parents, au 13 rue du Tram, et y accueillent, en 1953, leur deuxième enfant, Dominique. En 1956, la famille déménage à trois pas, toujours rue du Tram, mais au numéro 18. Ils s'installent dans la maison d'une tante, sœur d'Henri, reconstruite après avoir été brûlée par inadvertance par des soldats dormant dans le fourrage du grenier en 1944. La maison est reconstruite à l'identique, une dizaine d'années après, en raison des exigences des assurances. La famille vit à l'étage, alors que le frère de Cécél, Pierre, investit le rez de chaussée. Denis y naît en 1957.



Durant cette période, Cécél décide d'aller travailler à la scierie de Marcel Laloz créée à la fin des années quarante où sont fabriqués des manches d'outils, des râpeaux et autres articles en bois de frêne ou de charme.

Il lui arrive d'accompagner son patron chez le père de celui-ci, Louis, à Saint-Hilaire, pour aller chercher quelques morceaux de bois. Une fois, notamment, le père de Marcel les reçoit chaleureusement et leur sert plusieurs bonnes rasades de goutte.

Au retour, ce sont finalement les bœufs, habitués au chemin, qui ramènent les deux compères quelque peu éméchés.

Il en a « gros sur la patate » lorsqu'il quitte cette fine équipe en 1964 pour entrer à la MADEC-MATER, à Servance.

### Mandat de maire

En 1962, Michel Georges (ayant succédé à sa mère), maire de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire depuis 1953 et dirigeant de la filature Tugnerote en déclin, quitte le village. C'est ainsi que Cécel devient premier édile par la force des circonstances.

Il entame alors son mandat de manière marquante : en juin de cette même année, il accueille avec son premier adjoint Jack Naudin (gendre de Alfred Clerget), Charles de Gaulle, président de la République, de passage en Haute-Saône. Denis, son fils se souvient avoir tenu à cette occasion un petit drapeau comme tous ses camarades d'école.



### Travail d'équipe

Au cours de ses différents mandats, Cécel a pu compter sur l'aide de trois secrétaires pour renforcer la gestion de la commune : Alfred Bichet, André Labreuche et Gilbert Prudent. On ne souligne jamais assez l'importance d'une solide cohésion au sein du binôme maire-secrétaire. L'anecdote suivante en est la parfaite illustration.

Parfois, le dimanche, un chasseur anonyme abat une bête et quitte discrètement les lieux avant l'arrivée des chiens de Cécel. Pour démasquer ce « distrait », Cécel et son compagnon Bichet ont un stratagème infallible. L'homme à la double casquette, secrétaire de mairie et instituteur du village, propose le lundi matin une rédaction aux élèves : « *Votre père est chasseur, racontez sa journée de chasse d'hier.* »

Un peu plus tard, lorsque les deux complices se retrouvent comme chaque jour au secrétariat de la maison commune, l'identité du coupable ne fait plus aucun doute. Cependant, aucunes représailles ne sont jamais envisagées.

Mais cessons de plaisanter, car Cécel en est convaincu : l'union fait la force.

Sûr de ses convictions, il n'hésite pas à prendre seul les décisions courantes mais s'appuie sur les avis éclairés de ses adjoints notamment Jack Naudin et conseillers municipaux ou autres experts pour les orientations majeures.

Bien qu'ancré politiquement à droite, il se montre tolérant et administre la commune avec une vision pragmatique, guidée par une volonté constante de moderniser les infrastructures pour répondre aux besoins de ses administrés.

## Modernisation des infrastructures au milieu des trente glorieuses



### ***L'Ognon et sa rive gauche se refont une beauté***

L'un des premiers grands travaux entrepris par Cécél et son conseil municipal est le curage de la rivière. Avant cette intervention, les crues de l'Ognon sont fréquentes, provoquant des inondations jusqu'aux rails du tramway.

Après le curage, non seulement les débordements diminuent, mais le

prolongement de la rue du Chavany est créé « outre l'eau » avec les sédiments retirés et les déchets de la carrière du Pied du Mont exploitée par Maurice Giboulet.

### ***L'eau ne coule plus de source, elle coule au robinet***

La création d'un réseau d'eau s'organise dans le village ; au milieu des années soixante, un captage est réalisé à Saint-Hilaire, suivi de l'adduction d'eau à Ternuay. Une dizaine d'années plus tard, une station de pompage est mise en place pour acheminer l'eau jusqu'à Melay.

Cet aménagement transforme profondément le quotidien des habitants, notamment celui des ménagères qui ne sont plus obligées d'aller laver à la rivière. Régulièrement, les lavandières pestaient contre le patron de la carrière qui souillait l'Ognon en lavant le sable.

### ***L'entretien régulier des routes permet la réélection d'un maire, dixit Cécél.***

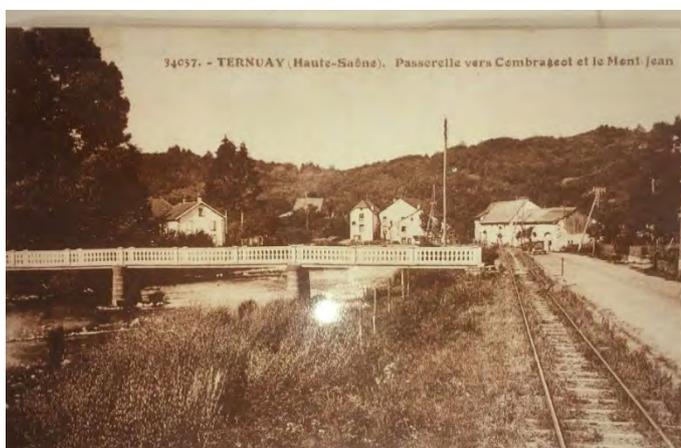
L'amélioration des routes constitue également une priorité. « Le chemin des chèvres » devenu « Rue de la Praz » et la route du Pied du Mont alors chemins de terre se transforment en voies goudronnées.

### ***Et la lumière fut ...pour TOUS les Tugnerots !***

Toujours aidé par son équipe, Cécél modernise le réseau électrique dans le village et permet son extension dans tous les hameaux.

### ***Remplacement d'une passerelle en béton ...mais pas béton.***

La passerelle vers Combrageot et le Mont Jean appelée « la passerelle de Gustave » par Cécél présente un état préoccupant. Bien qu'elle soit construite en béton, celui-ci se dégrade au point de laisser apparaître les armatures métalliques qui soutiennent l'ensemble de la structure. Ces signes évidents de faiblesse suscitent des inquiétudes croissantes.



Les habitants redoutent qu'en cas de crue importante, la passerelle, déjà fragilisée, puisse être emportée par la force des eaux. Consciente du danger pour la population, la municipalité décide d'intervenir afin de prévenir tout accident potentiel et garantir la sécurité des usagers. En 1971, elle est détruite et remplacée par celle qui nous permet aujourd'hui encore d'enjamber l'Ognon.

### ***D'un poste de douane à une piste de danse !***

En 1983, la commune décide d'acquérir un bâtiment préfabriqué, ancien poste de douane situé à Ottmarsheim, dans le Haut-Rhin. L'objectif ? Le démonter, le transporter, puis le remonter au village pour en faire une salle des fêtes. Ce projet ambitieux, motivé par la volonté de réaliser des économies, s'inscrit dans un esprit de solidarité. Cécel et son conseil municipal lancent un appel aux volontaires pour contribuer à cette opération collective, répondant ainsi au désir des Tugnerots de disposer d'une salle des fêtes adaptée à leurs besoins.

### **Vie professionnelle bien remplie**

Déjà maire depuis deux ans, encouragé par Alfred Clerget patron de la Madec et député, Cécel entre à l'atelier Mater. Il travaille dans les bureaux, notamment à la comptabilité et à la gestion des fiches de paie. Ses collègues de bureau sont Lucien Grandmougin et André Crevoisier. À cette époque, tout est géré manuellement avec une grande rigueur. Cécel, observateur attentif, sait prédire les moments où certains ouvriers payés en fonction du nombre de pièces produites risquent de tomber malade, simplement en constatant « une hausse de leur rendement » !

Le PDG accorde à Cécel un aménagement du temps de travail notamment un temps méridien plus long afin de traiter quotidiennement les affaires courantes de la commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire.

Il y reste en poste jusqu'à l'heure de sa retraite en 1983.

### **Homme proche des habitants, sensible, tolérant et bienveillant**

A cette époque, en milieu rural, le respect envers les figures locales comme l'instituteur, le curé et le maire est primordial. Ce dernier occupe un rôle central auprès de ses concitoyens. Homme de caractère, Cécel sait toutefois se montrer ouvert au dialogue et arrondir les angles lorsque la situation l'exige. À cette période, la fonction de maire, bien que centrale, est perçue comme plus accessible. Les problèmes sont souvent résolus de manière informelle, sans la lourdeur administrative actuelle ; aujourd'hui, chaque problème, même minime, nécessite des procédures complexes.

En tant qu'officier d'état civil, Cécel intervient dans les moments clés de la vie des habitants. Il célèbre des mariages, résout les tensions ou les litiges familiaux et gère des situations parfois délicates et complexes. Il a su gagner l'estime des habitants par sa bienveillance et son approche pragmatique.

Deux événements profondément douloureux marquent son parcours et lui laissent une empreinte indélébile. Nommé témoin par les forces de l'ordre, il doit un jour se rendre chez une famille pour lui retirer l'une de ses enfants et la placer dans une institution jugée plus sécurisée. Cette tâche lourde de sens reflète la complexité de son rôle. Cependant, l'épreuve la plus déchirante reste celle d'annoncer à des proches la mort accidentelle de leur enfant. Comment trouver les mots justes face à une douleur aussi immense ? Une telle situation laisse des traces et met en lumière la dimension humaine souvent méconnue de cette fonction. Aucun homme, quel que soit son expérience, n'est jamais préparé à affronter de tels moments.

## Engagement et sacrifices familiaux

Cependant, comme tout engagement intense, son rôle de maire a des répercussions sur sa vie personnelle. Sa famille, notamment son épouse, a souvent dû s'adapter aux exigences de son emploi du temps chargé et aux visites incessantes des administrés.

## Distractions

En dehors de sa famille et de ses fonctions, Cécel aime à se détendre le dimanche dans la nature en chassant et pêchant. Il arpente les mille et un chemins de sa commune, de la Roche du chevreuil aux Champs Sapraz. Il se passionne pour les oiseaux et construit lui-même une volière derrière sa maison. Il lit également des revues spécialisées comme *Le Chasseur français*.



Il guide le cheval de Pierre Grosjean, son voisin, lorsque ce dernier mène la charrue mais n'est pas passionné par la terre.



Rien de tel pour se ressourcer qu'une sieste, parfois sous le regard attentif de son petit-fils, Nicolas.

## Départ et transmission réfléchis

Après avoir exercé plusieurs mandats, la fatigue du pouvoir et l'âge le rattrapant, il décide en 1989 d'abandonner ses fonctions de maire. Il sollicite alors plusieurs personnes, dont Jean Pernot, pour lui succéder. Pendant six ans, il reste à ses côtés en tant que premier adjoint afin d'assurer une transition en douceur. Cécel se retire définitivement de la vie politique en 1995 après presque un demi-siècle au service des Tugnerots, jusqu'à marier deux générations !

S'il avait été envisagé de nommer une rue en son honneur, de son vivant, Cécel aurait refusé catégoriquement, fidèle à sa modestie et son désintéret.



## Empreinte durable sur sa communauté

Pendant sept années, il profite pleinement des siens auprès d'Odette, la famille s'étant largement agrandie et vaque à ses occupations préférées.

Il s'éteint en 2002, à l'âge de 83 ans. De nombreux hommages sont rendus à cet homme disponible qui cultivait une atmosphère de confiance et de cohésion.

Lorsque son fils Christian croise des personnes qui ne le connaissent pas et mentionne qu'il est le fils de Cécel, ceux qui l'ont connu se souviennent d'un homme gentil, serviable et tolérant.

Après avoir retracé sa vie, il apparaît comme une évidence que la rue adjacente à sa maison soit baptisée en son honneur en ce 11 novembre 2024.



## 2.2 Libération de Ternuay à travers les yeux d'un enfant de sept ans



En dévoilant à Roland Garnier des cartes postales du village sur l'ordinateur, celle représentant le pont de Ternuay a éveillé en lui une vague de souvenirs, comme un écho lointain d'une époque révolue. Touchés par sa spontanéité et sa générosité, nous le remercions d'avoir, quatre-vingts ans plus tard, sans la moindre préparation, accepté de confier ces fragments de mémoire, aussi précieux qu'authentiques.

En septembre 1944, Roland, né en 1937, vivait avec sa famille dans le village de Ternuay. Avec sa sœur Gabrielle, de dix ans son aînée, et ses parents, Léon et Blanche, il traversait une période de grande incertitude due à l'occupation allemande. Les hostilités étant de plus en plus intenses, la famille décida de se réfugier à pied dans la maison des parents de leur voisin Marcel Labreuche, au Mont de Beau un hameau de Ternuay.



Pragmatique et prévoyante, Jeanne trainait un vieux berceau à quatre roues, en forme de banane, dans lequel elle avait soigneusement entassé des vêtements.

Marcel et Léon craignaient d'être réquisitionnés. Ce dernier, 45 ans, vétéran de la première guerre mondiale assurait le ravitaillement pour les Forces Françaises de l'Intérieur, FFI.

Le frère aîné de Roland, René, marié et père d'une fillette, avait été enrôlé de force par les Allemands et déporté. De retour chez lui, il mourra des suites de cet exil forcé. La belle-sœur de Roland touchera la pension des veuves de guerre.

Après plusieurs jours au Mont de Beau, la nouvelle de la libération du village circula. La famille et Marcel, soulagés mais prudents, redescendirent à pied vers Ternuay. Les deux hommes en tête et Blanche tirant toujours son berceau précédaient Roland et Gabrielle. Cependant, un obstacle majeur les attendait : pour regagner leur domicile, (aujourd'hui chez Francine et Michel Juif), au 6 route des Vosges, ils devaient traverser le pont du village. A la place de l'actuelle fontaine, les Alliés avaient installé un nid de mitrailleuses, rendant le passage sur le pont interdit. Ce dispositif stratégique couvrait la route en enfilade, empêchant les civils de passer pour leur sécurité.



Roland et ses compagnons découvrirent sur le pont un trou béant d'environ un mètre de diamètre et d'une profondeur supérieure à un demi-mètre. Les Allemands avaient manifestement creusé cette excavation pour faire exploser le pont, espérant ainsi ralentir la progression des Alliés en direction des Vosges. Cependant, l'arrivée rapide des Américains avait contrecarré leur plan. Pris de court, les soldats allemands durent battre en retraite, laissant derrière eux un ouvrage endommagé mais toujours debout.

Le passage des Américains à Ternuay reste également gravé dans la mémoire du garçonnet. Ces soldats casqués, habillés de manière bien différente des militaires traditionnels, impressionnaient par leur allure de baroudeurs équipés de pied en cap. Bien que leur présence fût brève, ils n'étaient qu'une vingtaine, à bord de véhicules légers comme des jeeps et des dodges, elle marqua profondément le jeune garçon.

Les GI's offrirent aux enfants des friandises comme ils n'en avaient jamais vues. Roland se souvient des bonbons acidulés ronds, croquants, aux couleurs vives, enfermés dans de petits tubes, et du chocolat noir en tablette format de poche. Malgré la barrière de la langue, ces attentions simples ont laissé des souvenirs impérissables dans les cœurs et les esprits.

### 2.3 Mon parcours d'institutrice

Je m'appelle Jeannine Tuillon, née Olivier, et suis née le 28 août 1941 à Es-Voivres, Commune d'Amont et Effrenay, entre Faucogney et La Longine, dans une famille d'agriculteurs. Je suis la deuxième d'une fratrie de 5 enfants.

Après des études au Cours Complémentaire de Luxeuil puis au lycée Gérôme à Vesoul j'obtiens mon baccalauréat. Je pouvais donc devenir institutrice remplaçante.

Début novembre, je reçois ma nomination pour le poste du Moisaubeau, hameau de Servance. Mon frère Roger se propose pour m'y emmener à moto.

Papa nous indique le chemin le plus court Esmoulières Beulotte Saint-Laurent. Nous arrivons aux Grilloux : des chemins de tous les côtés. Aucune indication ! Nous tournons à gauche, puis nous tournons en rond. Enfin, nous apercevons l'école en contrebas, mais aucun chemin d'accès. Je dis à mon frère : « On retourne ! », « Ah non, je vais coucher la moto et descendre le bois par paliers ! ». Je le suis (j'avais des bonnes jambes à l'époque !). Nous arrivons à la ferme à côté de l'école. Elle est inhabitée. Nous continuons le chemin. C'est Gaston Claudel qui nous dit : « la clé est à la mairie de Servance. » Nous la récupérons et faisons le chemin en sens inverse.

Après toutes ces péripéties, je peux enfin ouvrir la porte de l'école. La salle de classe est semblable à celle que j'avais connue pendant mon enfance mais le logement est inhabitable. Me voilà en quête d'une famille que pourrait m'accueillir (maison près de l'école inhabitée la plus proche, pas de place malgré leur bonne volonté. J'arrive ensuite au Magny de Servance à pied où Jean Labreuche et Gilberte ont bien voulu m'héberger, s'excusant même de ne pouvoir m'offrir une chambre plus grande et un repas du soir à base de pommes de terre. La première personne qui est venue me voir à l'école c'était Anne Marie Py (Nanane). Elle m'apportait 6 œufs pour faire une omelette. Elle est devenue mon amie jusqu'à son décès en 2023.

Mes élèves étaient sages (trop sages d'après l'inspecteur qui était venu me passer mon CAP). Les parents sans histoires.

En juillet 1961 je me suis mariée à Michel Tuillon d'Effreney et Philippe est né en 1964.

Nous avons passé de bons moments au Moisaubeau. Les gens étaient serviables passés de ou nous avons fait des veillées avec jambon ou lard saucisses. Elles se terminaient toujours par une petite goutte.

Les effectifs diminuaient. Il me fallait chercher un autre poste pas trop loin de la Madec où travaillait Michel.

C'est début septembre que j'obtins ma nomination pour la classe enfantine de Ternuay. C'est le maire Cécel Caritey qui m'accueillit. Il était désolé de ne pouvoir nous loger dans un appartement rénové. (Cécel et sa femme Odette, devinrent des amis).

Ensuite la classe devint classe maternelle. Il fallait changer de mobilier. Cécel vint avec moi au magasin de meubles scolaires à la Corveraine. J'étais en extase devant le mobilier en couleur. Il me dit : « Ça vous plaît ? » et moi de répondre « Oui mais c'est cher » et il réplique « ce n'est pas vous qui payez. »

Le mobilier fut acheté. Pour me seconder Monique Caritey fut embauchée, elle soignait les petits bobos et séchait les larmes avec gentillesse. C'était ma copine, elle l'est toujours.

À l'école, nous fêtions tous les anniversaires, l'enfant concerné choisissait sa recette. Et les élèves la réalisaient. Monique faisait cuire le gâteau dans le four de l'école.

Nous faisons aussi les crêpes, les gaufres, les Bûches de Noël.

A carnaval, les enfants étaient déguisés, les parents faisaient les costumes, puis direction la salle des fêtes. Là, ils évoluaient sur la scène devant les parents et le club du 3e âge. Ils étaient contents.



Nous ne faisons pas de voyage scolaire, mais nous allions au restaurant chez Martine. Après le repas, nous faisons une promenade dans le village. Puis retour à l'école pour des jeux dans la Cour en attendant l'heure de la sortie.



#### **Année scolaire 1983-1984**

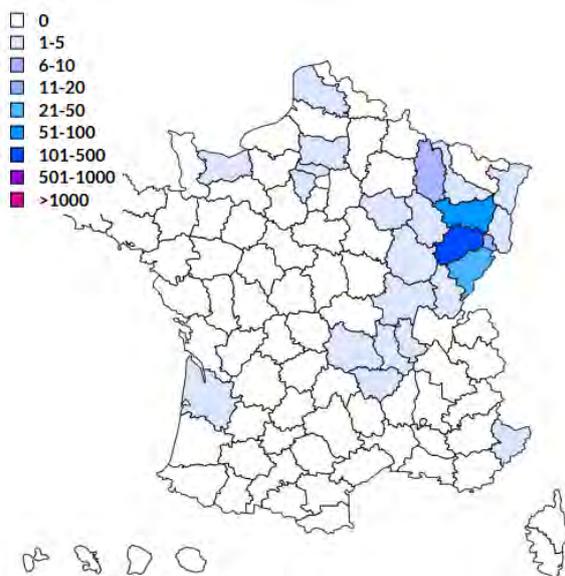
*Rang du haut de gauche à droite : David Lacreuse, Karine Guillier, Cyril Géhant, Ludovic Grosjean, Norbert Guillier, Christophe Henry, Sandrine Philippe.*

*Rang du bas de gauche à droite : Céline Caritey, Julien Labreuche, Thomas Caritey, Mickaël Henry, Fabien Grosjean, Anabelle Pellet, Benoit Caritey, Mathieu Gallet.*

En 1994, je dus interrompre ma carrière pour des raisons de santé mais c'est toujours avec une grande joie que je retrouve mes élèves. Quelques-uns sont loin mais je sais qu'ils ne m'ont pas oubliée.

**253 élèves, ça compte !**

## **2.4 Origine des patronymes de notre commune**



**LAMBOLEY** : est un nom de famille assez rare. Selon les sources ce serait soit un nom de métier qui signifie fossoyeur soit une variation du nom Lambert.

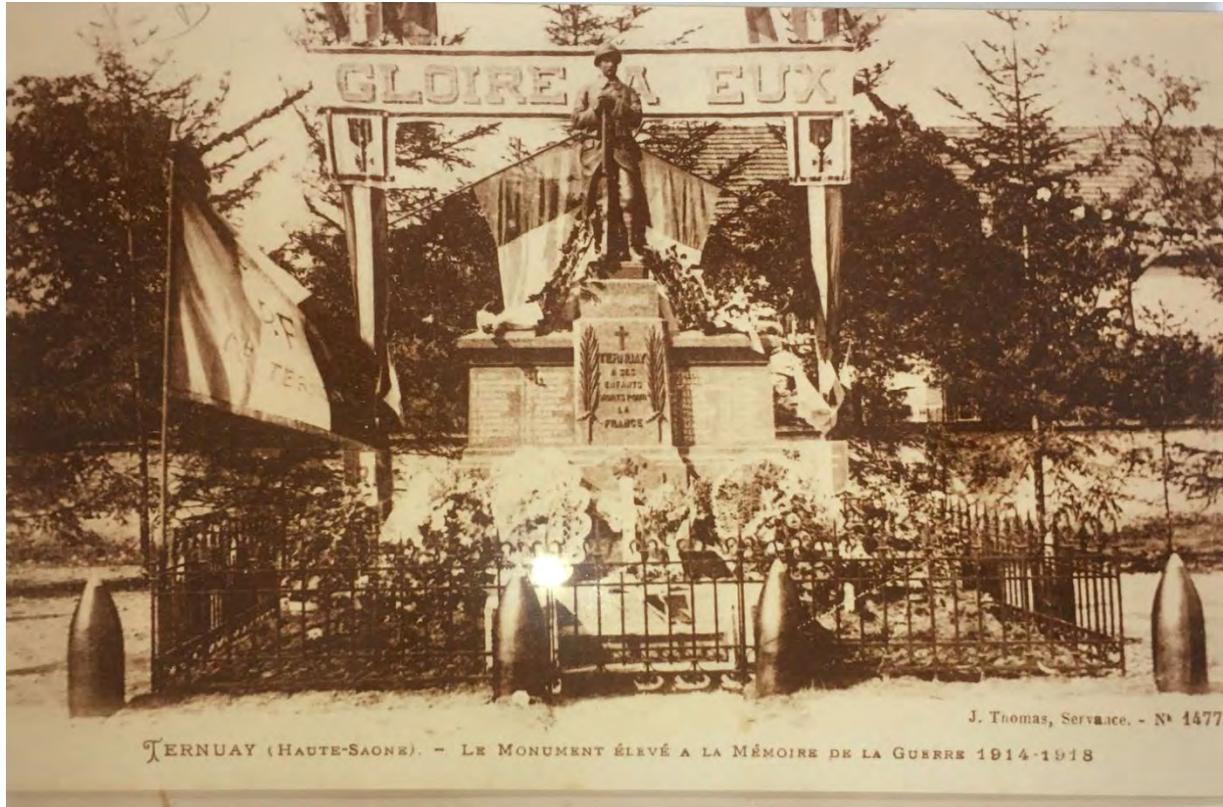
Comme le montre la carte ci-contre, 519 naissances entre 1891 et 1915, essentiellement dans l'Est de la France, notamment à Ternuay.

Entre 1891 et 1990, environ 2880 personnes portaient ce nom dans 94 départements.

Il occupe la 2578<sup>ème</sup> place des noms les plus portés en France.

## 2.5 Cherchez les différences

Le monument aux morts avant...



...et maintenant, en 2024



## 3 Evènements

### *Scout toujours !*



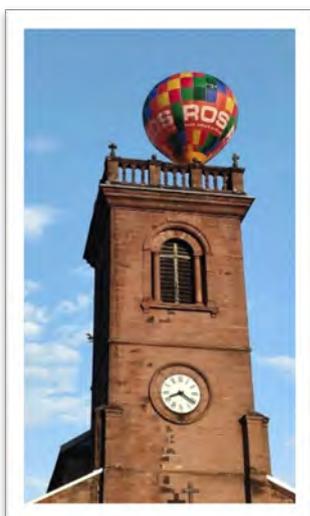
Dans la nuit du 20 au 21 juillet 2024, la salle de motricité de l'école maternelle de Ternuay a ouvert ses portes à un groupe de scouts venus de la région Grand Est. En pleine aventure dans les Vosges saônoises, ces jeunes avaient entrepris une randonnée en plusieurs étapes, dont l'une reliant Ronchamp à Ternuay. Fatigués mais souriants, ils ont été chaleureusement accueillis après une

longue journée de marche.

Encadrés par trois jeunes adultes responsables, une douzaine d'enfants a profité d'une nuit bien méritée sous un toit sûr. Fidèles à leurs valeurs de respect et d'engagement, les scouts n'ont pas manqué à leur devoir. À notre demande, ils ont nettoyé les locaux avant de partir.

Le scoutisme, fondé en 1907 par Baden Powell au Royaume-Uni, repose sur trois principes fondamentaux : la responsabilité envers soi-même, l'engagement envers les autres, et le respect de la nature. Ces jeunes Alsaciens ont prouvé, une fois de plus, que les valeurs scoutées sont bien vivantes et incarnées avec sérieux et enthousiasme.

### *Le ballet des montgolfières*



Entre le 27 août et le 1<sup>er</sup> septembre, notre village a eu le privilège d'être survolé par les majestueuses montgolfières lors du festival « Les 1 000 étangs en ballon ». Cet événement, qui en est à sa cinquième édition, avait pour parrain le cycliste local bien connu, Thibaut Pinot.



Un grand merci à l'association Ballooning Adventures, qui, sous la direction de Jean Becker, nous a offert ce moment de poésie et de légèreté. Ces ballons colorés ont apporté une touche de magie à notre quotidien, invitant les Tugnerots à lever les yeux pour admirer ce spectacle aérien.

## **Le vide-grenier de Ternuay-Melay-Saint-Hilaire : le lien plus que le gain !**

Le 22 septembre dernier, alors que le soleil n'avait pas encore pointé le bout de son nez, les plus motivés étaient déjà en piste dès 5 h 30 du matin pour le troisième vide-grenier organisé par le dynamique Foyer Rural. Et croyez-le ou non, il y avait déjà des acheteurs avant même que le café ne soit prêt !

Avec une météo clémente, sous un ciel serein et une température idéale, 26 exposants ont étalé leurs trésors sur 200 mètres

d'exposition, de quoi ravir les amateurs de bonnes affaires. Entre bibelots, vieux vinyles, et peut-être même quelques mystères du grenier, il y avait de tout pour tout le monde.

Chiner n'a jamais été aussi agréable... surtout quand on n'a pas besoin d'affronter la pluie ! On se donne déjà rendez-vous pour le prochain.

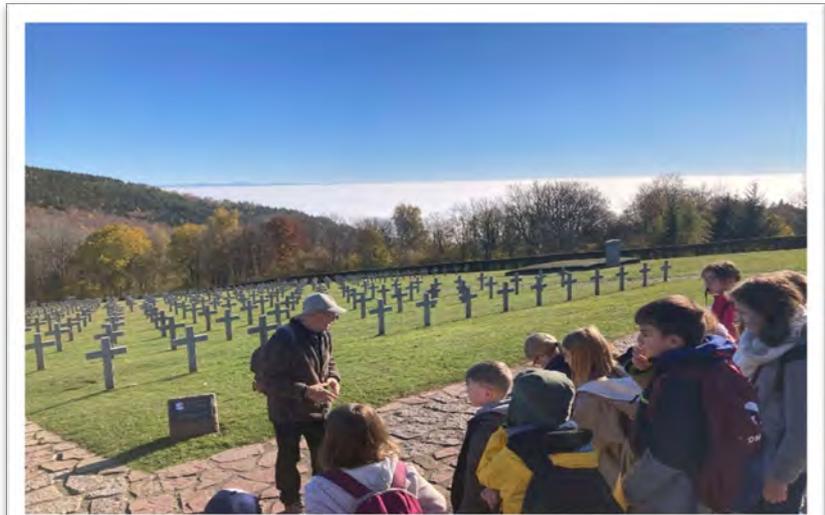


## ***Coup de pouce pour le voyage mémoriel des élèves tugnerots et morgelots***

L'enseignante Annelise Galmiche nous raconte.

Le mardi 5 novembre dernier, Daniel Varney, président départemental des anciens combattants de Haute-Saône et du groupe 95 de la fédération nationale André Maginot s'est rendu à l'école de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire pour remettre un chèque de 600€. Elus de la commune et autres représentants du monde patriotique étaient également présents aux côtés des élèves lors de la remise.

Ce financement a permis aux élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école de Ternuay et aux élèves de CM1 de l'école de Melisey de partir en voyage en Alsace pour visiter le Hartmannswillerkopf (aussi appelé Viel Armand). Ainsi, une journée durant, soit le lundi 4 novembre, les écoliers ont arpenté ce haut lieu de la France combattante.



Les 40 élèves concernés ont déambulé dans les tranchées en écoutant le récit du quotidien de ce champ de bataille. Avant de repartir, les deux classes ont visité le musée attenant. Tous ont alors pu saisir le caractère tragique la Grande Guerre lors de ce voyage mémoriel.

Le financement de ce type d'actions est essentiel au devoir de mémoire qui consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des femmes et hommes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.



### Cérémonie du 11 novembre



En ce 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice, le monde combattant, les enfants de notre école et leurs enseignantes ainsi que la population venue nombreuse se sont retrouvés sur la place du monument aux morts pour honorer les 44 poilus tombés pour la France.

Lors de cet évènement, Mathias Vidal a remis la croix du combattant à Philippe Garland, ancien sergent-chef de la BA116, honoré pour 16 années de service.

### "Une marche nocturne solidaire pour le Téléthon"

À l'occasion du Téléthon, le foyer rural a organisé une marche nocturne qui a rassemblé une centaine de participants, prêts à braver la nuit pour la bonne cause.

Ce parcours de 7 kilomètres, réalisé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, a permis de conjuguer sport, solidarité et plaisir. Grâce à l'implication des bénévoles, les marcheurs ont été accueillis au retour avec un chocolat chaud ou un vin chaud bien mérité, parfait pour se réchauffer après l'effort.



Cette belle initiative a permis de récolter la somme de 866 €, intégralement reversée au profit du Téléthon. Un grand merci aux participants, aux bénévoles et à tous ceux qui ont contribué à faire de cet évènement un succès solidaire. Une pensée pour Maxou.

## La magie de Noël à Ternuay-Melay-Saint-Hilaire



Cette année encore, la tradition a illuminé notre village. Les 90 anciens de plus de 70 ans ont pu choisir entre deux belles attentions : 36 d'entre eux recevront un colis de Noël, tandis que 54, accompagnés de 10 conjoints, partageront le repas de fin d'année.

Chaque sac, confectionné avec soin par les talentueuses couturières du club local, renferme des douceurs de Noël, un livret de jeux et des cartes empreintes de tendresse, créées par les enfants de l'école et du périscolaire.

***Que ces gestes réchauffent les cœurs en cette période festive. Joyeuses fêtes à tous !***

## 4 Un village où il fait bon vivre

### 4.1 Permanences France Services

Nous avons choisi de rencontrer deux figures clés de France Services de Haut-du-Them-Château-Lambert : Sylviane Valdenaire, maire et responsable de cette antenne, et la Tugnerote Martine Lamboley, l'une des deux conseillères avec Justine PINOT au service des habitants.

Ces professionnelles nous partagent leur expérience au cœur de ce service essentiel et nous présentent des exemples concrets de réalisations accomplies.



### ***Permanences 2025 à la Mairie de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire***

Vous devez prendre rendez-vous au préalable au 03 24 20 40 84

Martine ou Justine vous accueilleront chaleureusement et vous proposeront un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit pour toutes vos démarches, à la mairie, dans un bureau privé, les jeudis suivants, de 14h à 16h :

- 16 janvier 2025
- 20 février 2025
- 13 mars 2025
- 17 avril 2025
- 15 mai 2025
- 19 juin 2025

## Autres permanences

- Mairie de Belonchamp : les mardis des semaines paires, de 14h à 16h.
- Mairie de Servance-Miellin : les lundis des semaines paires, de 14h à 16h
- Maison France services : 3 rue de la Vierge 70440 Haut-du-Them :
  - Lundi et mardi : 08h30-11h30 et 13h30-16h30
  - Mercredi et jeudi : 08h30-11h30 et 13h30-16h30
  - Vendredi : 08h30-11h30 et 13h30-16h30
  - Samedi : 08h30-11h30
  - Sur rendez-vous les après-midis

**France Services Haut-du-Them-Château-Lambert : une porte d'entrée pour accompagner votre quotidien** dans toutes vos démarches de la simple photocopie au dossier complexe.



### 1. Accueil et information



Martine et Justine accueillent les usagers avec écoute et bienveillance, quelle que soit leur problématique.

**Un usager ayant une phobie administrative, « dépassé par ses papiers », a trouvé un soutien personnalisé.**

" Notre but est de redonner le sourire en fin de rendez-vous aux usagers en stress administratif", explique Martine.

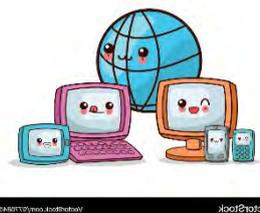
### 2. Accompagnement numérique

Création de comptes en ligne (Ameli, MSA, impôts, Mon Espace Santé, Doctolib).

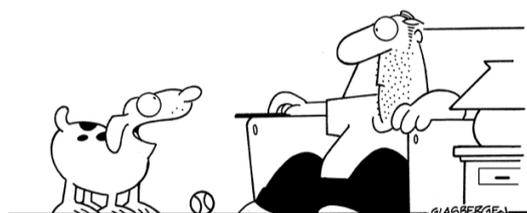
Impression d'attestations ou de décomptes.

Aide à la gestion de démarches administratives complexes.

**Un retraité a appris à utiliser Doctolib et son Espace Santé pour gérer ses rendez-vous médicaux, facilitant son suivi médical.**



### 3. Retraite



Assistance pour la création de comptes en ligne pour accéder aux services de retraite et mise en relation avec le partenaire

Aide à la demande de retraite et suivi des dossiers auprès des différents organismes.

Accompagnement pour la demande de pensions de réversion et autres démarches spécifiques.

**Une dame, anxieuse face à la complexité d'une demande de réversion, a vu sa situation simplifiée grâce à l'accompagnement rigoureux de la Conseillère France Services, qui a suivi son dossier jusqu'à son aboutissement.**

#### 4. Famille et solidarité



Déclaration de RSA, demandes d'APL, simulation de droits.

Aides spécifiques comme les pensions de réversion ou la Prime d'activité.

Aide administrative et suivi après décès

**Une famille a été aidée pour la gestion des démarches après un décès (résiliation de contrats, déclaration auprès des organismes sociaux).**

#### 5. Logement et rénovation énergétique

Demande de logement social ou d'aides au logement.

Accompagnement pour les aides à la rénovation énergétique.

**Des usagers ont pu adapter leur domicile grâce à un dossier complet piloté par l'agent, incluant une coordination avec l'ergothérapeute et la MDPH. Résultat : obtention de subventions.**



#### 6. Santé et social



Prise de rendez-vous visio avec le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Gestion des démarches liées à la sécurité sociale, comme le changement de situation ou la demande de cartes.

**Une carte vitale a été renouvelée pour une personne directement chez elle grâce à l'accompagnement sur place et aux outils numériques des agents, en présence d'un élu.**

#### 7. Impôts et finances

Déclaration de revenus, simulation d'impôts, paiements en ligne.

Gestion des biens immobiliers déclarés et prise de rendez-vous avec les impôts.



#### 8. Jeunesse et insertion professionnelle

Aide à l'insertion professionnelle : création de CV, recherche de formations et d'emplois.

Accompagnement pour obtenir des cartes Avantages Jeunes.

## 9. Justice et citoyenneté

Pré-demandes pour les cartes d'identité et passeports, cartes grises, cessions..

Aide dans les démarches juridiques avec des juristes via des rendez-vous visio. (CDAD)

**Une erreur d'immatriculation ayant généré des contraventions injustifiées a été résolue grâce à l'intervention de l'agent, qui a mené le dossier jusqu'au tribunal.**

**Aide, accompagnement et suivi d'une usagère pour une succession complexe (avec le CDAD)**

### **Focus : lutte contre les violences faites aux femmes**

Les agents de France Services travaillent en collaboration avec le CIDFF pour aider les victimes de violences.

Prise de rendez-vous confidentiels avec des juristes spécialisés

Informations et assistance sur les droits, y compris pour les démarches judiciaires, les divorces complexes ou les situations familiales délicates.

**Aide, accompagnement et suivi à une usagère pour une séparation sécurisée et un soutien juridique pour ses démarches. (CIDFF)**



Dans un autre bulletin, nous mettrons en lumière d'autres actions menées par la France Services de Haut-du-Them-Château-Lambert.

## 4.2 La mission locale

Nous avons rencontré Aurore Chamagne qui est conseillère CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) à la Mission Locale de Lure - Luxeuil-les-Bains et Champagny. Elle tient également des permanences à Melisey les lundis après-midi.

*« Mon rôle est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi, de formation ou de stage. Je les aide à identifier les opportunités qui leur correspondent et à définir leur projet professionnel. »*

En 2023, 16 jeunes tugerots ont été inscrits dans cette mission locale, il en existe 453 en France ; cela ne signifie pas qu'ils ont bénéficié d'un accompagnement.



### **Accompagnement des jeunes : dispositifs et soutien personnalisé**

*« Nous mettons à disposition plusieurs dispositifs d'accompagnement pour répondre aux besoins des jeunes. Parmi eux, deux dispositifs principaux sont proposés :*

1. **Le dispositif PACA** : *C'est un accompagnement plus léger avec un rendez-vous mensuel. Cela permet de suivre l'évolution du jeune tout en lui laissant une certaine autonomie dans ses démarches.*
2. **Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dont je m'occupe** : *Ce dispositif propose un accompagnement beaucoup plus intensif. Il inclut des ateliers collectifs pendant un mois où nous travaillons sur différentes compétences essentielles à l'insertion professionnelle.*

Dans le cadre de ces ateliers, nous enseignons aux jeunes diverses compétences, notamment :

- La création et la mise à jour de leur CV.
- La rédaction de lettres de motivation.
- Le renforcement de la confiance en soi, car beaucoup de jeunes manquent d'assurance.
- La préparation aux entretiens d'embauche.
- Nous abordons également les techniques efficaces de recherche d'emploi, ainsi que d'autres aspects essentiels de l'insertion professionnelle.

### **Stages, formation ou emploi après l'accompagnement**

À l'issue du mois d'ateliers collectifs, les jeunes doivent soit :

- Trouver un stage dans un domaine qui les intéresse.
- S'engager dans une formation.
- Ou bien trouver un emploi.

Nous continuons de les accompagner jusqu'à ce qu'ils atteignent leurs objectifs professionnels.

### **Durée et allocation du Contrat d'Engagement Jeune**

Le Contrat d'Engagement Jeune dure au minimum 6 mois et peut être renouvelé jusqu'à 18 mois. Pendant cette période, les jeunes peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle allant de 250 à 550 euros, en fonction de leurs ressources ou de celles de leurs parents et de leur âge.

#### **Adresse :**

Mission Locale de Lure  
1 Avenue de la République  
70200 Lure

#### **Contacts**

Téléphone : 03 84 30 16 63  
Email : [contact@mission-locale-lure.fr](mailto:contact@mission-locale-lure.fr)

#### **Permanence France Services Melisey**

8 rue du Moulin  
70270 Melisey  
Tous les lundis après midi  
Rendez-vous au 03 84 89 00 33

## **4.3 Un nouvel arrêt de bus réglementaire à Melay : sécurité pour les élèves**



La commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire s'adapte aux besoins de ses jeunes citoyens ! Un nouvel arrêt de bus, désormais réglementaire, a été mis en place aux Oroz, route de Melisey, pour accueillir les élèves du primaire et du secondaire en toute sécurité. Cette initiative vise à répondre aux normes en vigueur et à garantir des conditions optimales pour les trajets scolaires.

Afin de concrétiser ce projet, un terrain communal a été spécialement aménagé pour créer un espace sécurisé pour les enfants. Les travaux ont été réalisés par les entreprises locales Tugnerotes Breton et Henry. Il devrait être opérationnel en janvier 2025.

#### 4.4 De nouveaux arbres fruitiers pour la commune !

Dans le cadre des Villes et Villages fleuris, la commune a récemment été primée et a eu le plaisir de recevoir deux cerisiers bigarreau et quatre groseilliers, généreusement offerts par le Conseil Départemental.

Les primés dans notre catégorie (301 à 1000 habitants) ont été : Saint-Rémy-en-Comté, **Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire** et Villers-le-sec

Les communes qui ont été encouragées dans la même catégorie : Choye, Combeaufontaine, Fretigney-et-Velloreille et Montigny les Vesoul.



#### 4.5 Lutte contre le frelon asiatique

##### ***Une expansion éclair***

D'une arrivée timide en 2017 sur le département de la Haute-Saône, le frelon asiatique commence à se faire remarquer en 2022 par la prédation dans les ruchers. Six nids sont détruits en Haute-Saône en 2021, 30 en 2022 ; en 2023, 148 sont signalés mais seulement 87 détruits ; en cette fin d'année 2024, on estime 350 nids (dont 200 détruits) de frelons asiatiques installés sur le territoire de la Haute-Saône (le nombre de nids ne peut résulter que d'une estimation, le récolement des données par la FREDON est en cours).

En 4 ans, son développement a été exponentiel et il est maintenant présent dans tout le département.

Les récents scénarios de réchauffement climatique font craindre une expansion future encore plus rapide que celle des dix dernières années ; d'ici 2100, les prédictions indiquent notamment l'acclimatation de *Vespa velutina* dans toute l'Europe.

##### ***Le contexte***

Dès 2012, *Vespa velutina nigrithorax* ou frelon à pattes jaunes, est classé dans les dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique *Apis mellifera* par arrêté du 26 décembre 2012.

En 2016, l'Union Européenne le fait figurer sur la liste des espèces exotiques envahissantes (EEE) préoccupantes.

Le 11 avril 2024, le Sénat adopte une proposition de loi afin d'endiguer la prolifération du frelon à pattes jaunes qui représente une véritable calamité pour les apiculteurs, les abeilles et la santé publique. Un plan national de lutte contre la prolifération du frelon asiatique est instauré qui vise 3 objectifs :

1. **La protection des ruchers** : diminuer la pression de prédation des frelons asiatiques à pattes jaunes sur les colonies d'abeilles, qui provoque des pertes importantes pour les apiculteurs et a un impact sur les productions végétales.
2. **La protection des populations** : améliorer la sécurité du public, des apiculteurs et de certaines professions impactées.
3. **La protection de la biodiversité** : le frelon asiatique à pattes jaunes étant une espèce exotique envahissante.

Ce plan est décliné en plans départementaux, afin de fédérer les actions à des échelles pertinentes, en associant les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et les scientifiques. Cette organisation renforcera la cohérence des mesures prises localement et l'efficacité de l'arsenal de lutte contre le frelon asiatique.

Ce plan est complété par deux dispositifs complémentaires :

- **Une obligation, pour tout propriétaire, de déclarer la présence de nids de frelons asiatiques et leur destruction ;**
- **Un régime indemnitaire forfaitaire ouvert aux apiculteurs** ayant subi un préjudice économique imputable au frelon asiatique.

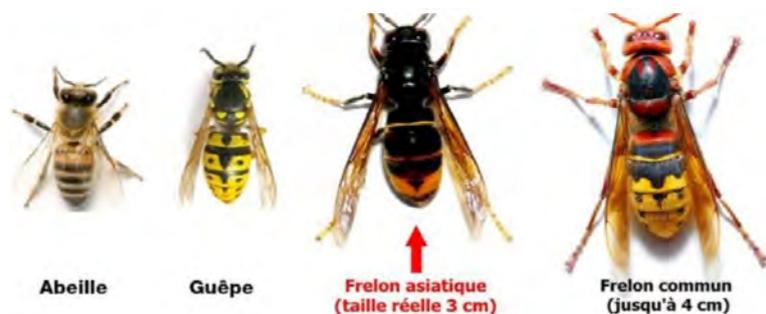
Pour la Haute-Saône, c'est l'**arrêté du 08 mars 2024 organisant la lutte contre le frelon asiatique** qui rend **obligatoire la destruction des nids sur les domaines public et privé.**

La municipalité a signé une convention avec un désinsectiseur professionnel afin de détruire les nids détectés sur le domaine public. Lors de l'établissement du budget 2025 sera également à l'étude la possibilité pour la commune de prendre en charge la destruction des nids localisés sur le domaine privé, et ce afin de freiner au maximum l'expansion de ce fléau.

Le désinsectiseur retenu est agréé par la FREDON : il s'agit de la **société AGF Abeilles-Guêpes-Frelons (siren 911 383 644)**

### **Le frelon asiatique**

Le frelon asiatique à pattes jaunes est un **prédateur généraliste et opportuniste** qui capture des insectes pour nourrir ses larves, en privilégiant les espèces vivantes groupées, plus faciles à chasser, à l'instar des **abeilles, des guêpes et des mouches.**



Ses fortes capacités d'adaptation, sa plasticité phénotypique, sa résilience à la prédation et au parasitisme lui ont permis de coloniser l'ensemble de la France métropolitaine en moins de vingt ans. Son front de colonisation a progressé en moyenne de **78 km par an**, faisant du frelon asiatique l'archétype même de l'espèce exotique envahissante.

Les scientifiques s'accordent sur le constat que son implantation sur le territoire national **est impossible à éradiquer** avec les moyens de lutte dont nous disposons aujourd'hui.

Le frelon asiatique contribue à des pertes significatives de population d'abeilles à proximité des nids où il s'établit. Selon GDS France, **environ 20 % de la mortalité de l'abeille domestique est imputable au frelon asiatique.** Les pressions qu'il exerce sur les ruches sont de deux ordres : la **prédation directe** et le **stress** que son vol stationnaire à proximité de la ruche induit sur la colonie d'abeilles, entraînant moins de sorties des butineuses et une baisse d'activité qui affaiblit toute la ruche.

Sur notre commune, un nid de frelon a été détruit sur une propriété privée de Melay en octobre 2024. Le nid, situé à environ 8 m de haut dans un arbre, a été découvert par le propriétaire des lieux à la tombée des feuilles. Le nid a été traité par un désinsectiseur professionnel au moyen d'un biocide neutre (pyrèthre).

Malheureusement, une colonie d'abeilles d'un apiculteur situé à 656 m du nid a été décimée en l'espace de 3 jours avant l'intervention du professionnel.

Consommation annuelle d'un nid de frelons asiatiques



d'insectes

Composition du bol alimentaire du frelon



d'abeilles en moyenne

Pertes directes imputables au frelon asiatique



pour la seule filière apicole

## PIEGEAGE DE PRINTEMPS DU FRELON ASIATIQUE avec COUVERCLE SELECTIF



### **Mode d'emploi**

Le piégeage de printemps doit **respecter la biodiversité**  
N'utiliser que des **pièges sélectifs**.

**Période de piégeage** : de fin février à fin mai quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12°C pendant plusieurs jours d'affilée.

### **Zones de piégeage** :

- les ruchers où de la prédation a été observée
- à proximité des nids de l'année n-1
- à proximité d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleurs)

### **Nombre de pièges** :

- 1 à 2 par rucher
- 4 à 10 par commune (à adapter en fonction du nombre de nids de l'année précédente et de la surface du territoire)

### **Type d'appât** : au printemps, du sucre !

- 1/3 bière + 1/3 vin rouge + 1/3 sirop de fruits rouges ou sirop de nourrissage
- Jus de pomme

### **Renouvellement de l'appât** : tous les 8/10 jours.

Si le piège n'est pas plein, ne pas le vider. **Le meilleur appât** sera la présence des **premiers frelons vivants** capturés par le piège qui secréteront des **phéromones d'alarme qui attireront leurs congénères**



**Préparation de l'appât** : fonctionne à sec, sans bain de liquide  
On verse l'appât au fond du bocal : le mélange doit être épais



On ajoute systématiquement un bouchon d'herbe, de paille, de coton, une éponge, des copeaux de bois, de la sciure, etc.... pour **absorber l'appât et éviter la noyade**.



### **Positionnement du piège** :

Légère inclinaison, la position verticale est déconseillée.

- Au jardin : à proximité des arbres et fleurs mellifères (pommiers, camélia...)
- Dans un rucher : sur le côté et sous les ruches, à l'ombre si possible et aux extrémités du rucher.

### **Elimination des frelons piégés** :

- Au congélateur pendant 1h minimum.
- Dans l'eau : immersion minimum 4 heures.

**Suivi des captures** : le comptage des insectes capturés est indispensable pour s'assurer que le piège est bien sélectif. Dans le cas contraire, stopper le piégeage.

Compléter la fiche piègeur au verso et la retourner à Union Apicole 70 ou inscrire vos données sur [lefreulon.com](http://lefreulon.com).

### **Eviter les piqûres** :

- Ne pas capturer d'insectes à la main : risque de piqûres et d'attirer d'autres frelons
- Ne jamais s'approcher d'un nid habité : faites appel à une entreprise spécialisée pour sa destruction.
- Signaler le piège : pancarte, autocollant pour éloigner les curieux. Ne pas installer à hauteur d'enfants.

### **Une lutte collective : le piégeage pour maîtriser la population de frelons asiatiques sur un territoire.**

Tout particulier peut mettre en œuvre un piégeage d'individus frelons asiatiques afin de réguler sa population et limiter son impact local.

On estime qu'un **nid non détruit** donne potentiellement **10 nouveaux nids l'année suivante**.

Un petit guide pour construire soi-même un piège extrait du plan départemental de lutte contre le frelon asiatique publié par l'union apicole 70 est donné page précédente.



#### **Ne jamais détruire un nid de frelon asiatique par vous-même !**

Ce qui fait sa dangerosité est son attaque en groupe à proximité d'un nid. Les frelons sont très sensibles aux vibrations et lors d'une piqûre, le frelon laisse une empreinte olfactive (phéromones) sur la personne indiquant aux congénères le danger d'où l'attaque groupée d'individus, qui peut s'avérer très dangereuse pour un organisme humain voire fatale en cas d'allergie.

Utiliser des **pièges sélectifs UNIQUEMENT** ! Proscrire les pièges bouteilles qui attirent tous les insectes sans distinction, ce qui peut créer un grave déséquilibre dans la biodiversité locale et faire plus de dégâts que le frelon asiatique lui-même.

Dans la mesure du possible, conserver les nids de guêpes sur vos propriétés, si les nids ne sont pas situés dans des endroits stratégiques de l'habitation (avancée de toit, rebords de fenêtres...) **Pourquoi ?** La guêpe, insecte social, fait partie du bol alimentaire du frelon asiatique. En détruisant les guêpes, le frelon en quête de nourriture notamment en fin d'été, va se reporter sur des ressources groupées et facilement repérables pour lui : les **colonies d'abeilles** dans les ruchers. D'où l'intérêt de préserver au maximum une diversité d'insectes pour diluer la prédation due au frelon et de fait limiter leur présence dans les ruchers.

**Si vous découvrez des individus frelons asiatiques ou des nids, n'intervenez pas vous-mêmes mais signalez-les immédiatement en mairie. Nous vous indiquerons la marche à suivre.**

#### **4.6 Crotte alors ! Le combat continue !**

Il est temps de parler d'un sujet... délicat, mais qui nous concerne tous : les crottes de chien.

Nous adorons vos chiens, et eux aussi méritent de gambader dans un environnement propre. Pensez à vos voisins, aux enfants qui jouent, et à tous ceux qui aiment notre belle commune sans obstacles... Munissez-vous d'un sachet (ou de deux, pour les champions).

Ensemble, faisons de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire une commune où il fait bon marcher... en toute sérénité !

Merci à toutes et tous, ainsi qu'à vos toutous, pour votre coopération.



## 5 Etat civil

Extrait des registres de l'état civil depuis le dernier bulletin paru en juillet 2024.

### Décès

		Date de décès
René CHEVALLEY	91 ans	07 août
Renée GARNIER née LAMBOLEY	89 ans	06 septembre
Yvette BOLOT née HENRY	88 ans	30 octobre

## 6 A noter dans vos agendas...

Date	Evènements
	<p><b>Le traditionnel repas de Noël de nos anciens</b> revient cette année à la salle des fêtes.</p> <p>Les sacs ont été réalisés par les ateliers couture et les cartes et menus par les enfants.</p>
	<p>L'ensemble des habitants de la commune est invité à la <b>cérémonie des vœux du Maire</b> à la salle des fêtes à partir de 17h00.</p>
	<p><b>Concours de Belote</b> à la salle des fêtes organisé par le foyer rural de Ternuay</p>
	<p><b>Matinée d'information</b> avec Pauline Tuillon, conseillère numérique départementale, sur mon espace santé et doctolib.</p>
	<p><b>Marche de Ternuay dans le cadre du festival 1000 pas aux 1000 étangs.</b></p> <p>Plusieurs parcours seront proposés. Départs tout au long de la journée.</p>

---

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »

Sénèque (vers l'an 4 avant JC)  
Homme d'état romain, philosophe et dramaturge

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui œuvrent bénévolement, souvent discrètement, pour le bien de notre commune.

---

## INVITATION

Le maire et le conseil municipal de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire ont le plaisir de vous inviter à la

**Cérémonie des Voeux**  
**le samedi 11 janvier à 17h00**  
**à la salle des fêtes de Ternuay**



### Comment s'informer ou nous contacter ?

Vous avez des idées ou du temps, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

<b>Mairie</b>	7 rue du tram 70270 Ternuay 03 84 20 40 80 <a href="mailto:mairie@ternuay.fr">mairie@ternuay.fr</a>	<u>Permanences :</u> Lundi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-11h30 Jeudi : 9h00-12h00 14h00-16h00
<b>Facebook</b>	Voir la page « Agir ensemble pour Ternuay Melay et Saint Hilaire ».	
<b>PanneauPocket</b>	Application à télécharger <b>gratuitement</b> sur Apple store ou Google Play.	
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.ternuay.fr">www.ternuay.fr</a>	

**Ne pas jeter sur la voie publique.**

**Si vous souhaitez recevoir nos prochaines publications uniquement par voie numérique, merci de nous le faire savoir.**

Agir ensemble pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire